

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUNE-SUR-ARZON**

Séance du 19 JUILLET 2022

**Nbre de membres
au conseil/en exo/présents
10/10/08**

L'an deux mil vingt-deux, le 19 Juillet à 21 heures 00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SEON Isabelle, Maire.

**Date de la convocation
12/07/2022**

Présents : Tous les conseillers en exercice sauf Mrs. MATHIEU Guillaume et MONTAGNE Alphonse excusés

**Date d'affichage
12/07/2022**

M. LAGIER Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : AUTORISATION ETUDE POUR ANTENNE

Mme le Maire expose au conseil municipal que dans le projet de l'installation d'une antenne pour la téléphonie, des études doivent avoir lieu sur le site Les Gouttes.

Mme le Maire demande au conseil municipal de lui donner l'autorisation de signer les demandes d'études qui seront faite par Axians ou Orange.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- **D'adopter à l'unanimité des membres présents la demande de Mme le Maire**

Fait à Beaune-sur-Arzon
Le Maire



**Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Préfecture le 19/07/2022 et publication
ou notification le 19/07/2022**